

LES SPORTS DE NATURE DANS LE BAS-RHIN

Introduction du Président à la journée d'étude « Les sports de nature et l'Europe »

25 mai 2012

Je souhaite la bienvenue aux participants venus de tous les coins de France, ainsi qu'aux représentants régionaux d'associations ou d'administrations qui sont les partenaires traditionnels du Conseil Général dans le domaine des sports de nature.

Lorsqu'on pense à Strasbourg et à l'Alsace, on pense surtout à son patrimoine culturel et gastronomique, à la cathédrale, au Haut-Koenigsbourg, à la route des Vins, aux marchés de Noël...

On ignore souvent que notre territoire offre **une large palette de possibilités pour exercer les sports de nature**. Je dirais même que nous n'avons rien à envier à des territoires dont la géographie peut sembler plus généreuse.

De la plaine du Rhin aux sommets des Vosges, le relief est suffisamment doux pour permettre une pratique tranquille et familiale, avec néanmoins des « **spots** » (*c'est le terme en vogue qui désigne un lieu particulièrement approprié pour la pratique d'un sport, notamment de glisse*) répondant aux envies des sportifs plus confirmés

Peut-être que ceux d'entre vous qui ne connaissent pas la région seront surpris d'apprendre qu'il est possible, dans un rayon de 30 minutes autour de Strasbourg, de pratiquer **le parapente ou le ski** lorsque les hivers sont

rigoureux ! Le Bas-Rhin possède en effet la station de ski la plus au Nord de France...

Les multiples bras du Rhin et de ses affluents, qui traversent les plaines du Ried et les forêts alluviales, font le bonheur des amateurs de **canoë et autres sports nautiques**, mais aussi **des pêcheurs**. L'exploitation industrielle des gravières a laissé des sites forts prisés par les **plongeurs**. Certains films réalisés dans ces gravières n'ont rien à envier aux documentaires sur la faune et la flore des massifs coralliens – et nous permettent de découvrir la richesse qui est là tout près de nous.

Autre particularité, nous avons hérité de l'annexion allemande d'un régime de chasse particulier, qui fait de notre région une région riche d'une **tradition cynégétique** dont la réputation n'est plus à faire.

Le relief assez doux favorise également la pratique du **cyclisme** et je suis très heureux que le Bas-Rhin soit parmi les premiers départements de France en nombre de kilomètres de pistes cyclables (plus de 1 000 km à ce jour). Nous allons d'ailleurs organiser durant chaque dimanche du mois de juin de grandes fêtes autour du vélo pour inciter nos concitoyens à pratiquer ce sport pour leurs déplacements quotidiens ou simplement pour le plaisir.

Le Parc Naturel des Vosges du Nord et ses magnifiques tours de grés héritées des temps géologiques ont favorisé développement de **l'escalade**, qui est une pratique populaire et ancienne dans cette partie de l'Alsace. Il paraît même que c'est sur ces rochers qu'est née l'escalade moderne dans les années trente. Mais comme ces blocs gréseux sont aussi le lieu privilégié de nidification du Faucon pèlerin, il a fallu que tout le monde se mette autour de la table pour que les intérêts de chacun soient préservés. Une Charte pour la pratique de l'escalade

sur les rochers du Parc Naturel régional des Vosges du Nord a ainsi vu le jour, précédant le travail plus global mené par le Département à qui le législateur a confié la mission d'organiser le développement maîtrisé des sports de nature.

Au Conseil général du Bas-Rhin, nous nous sommes donc engagés dans la démarche PDESI (**Plan départemental des espaces, sites et itinéraires de sports de nature**) dès 2006. Après la phase de concertation, la Commission départementale a été installée en 2009. Les premiers sites seront inscrits au PDESI en 2012

L'objectif de cette politique est bien entendu de favoriser le développement maîtrisé des sports de nature. Le Conseil Général a choisi d'approfondir notamment les questions :

- de la pérennisation de l'accès aux lieux de pratique des sports de nature
- de la concertation entre tous les usagers
- des incidences environnementales et de la sécurité
- de l'ouverture à tous les publics

Le département du Bas-Rhin investira plus directement dans 2 sites principaux :

- le site du **Champ du Feu** : une station de montagne à 50 km de Strasbourg, très prisée l'été pour la randonnée et l'hiver pour le ski ;
- et le **plan d'eau de Plobsheim** : un plan d'eau de près de 700 hectares créé pour permettre la régulation du niveau du Rhin et de l'Ill à l'entrée de Strasbourg, où sont pratiquées toutes sortes d'activités nautiques.

Ces 2 sites seront à terme la vitrine du Conseil général démontrant que les espaces et sites de nature peuvent être partagés entre tous les utilisateurs en bonne intelligence et de manière durable.

J'ajouterais que dans notre région **la problématique transfrontalière est très présente**, car les espaces naturels s'arrêtent rarement aux frontières. Ainsi, nous comptons un certain nombre de pistes cyclables dont la continuité est assurée de l'autre côté du Rhin, et nous travaillons à compléter ce maillage en favorisant partout les jonctions.

C'est donc aussi parce que **l'Europe est pour nous une réalité quotidienne, y compris dans la pratique des sports de nature**, qu'il nous a paru intéressant d'organiser ici, à Strasbourg, ce colloque.

Les financements européens offrent des possibilités pour faire des sports de nature de **véritables leviers de développement de nos territoires**. Nous savons bien que les gens sont en attente d'offres structurées, car le sport n'est plus réservé aux sportifs mais touche un public de plus en plus large. Il y a donc un marché, et **c'est un marché de proximité**. Il est également important de n'oublier aucun public, notamment les séniors qui seront de plus en plus nombreux à avoir l'envie de bouger, ou les personnes en situation de handicap, qui doivent pouvoir profiter de ces moments de bonheur au grand air.

Je souhaite donc que cette journée vous permette d'enrichir vos réflexions et de trouver les bonnes méthodes, les bonnes pratiques pour faire des richesses naturelles de votre territoire de véritables atouts pour un développement durable dans le respect de l'environnement et de toutes les pratiques.